

Alicja Kacprzak

Uniwersytet Łódzki

 <https://orcid.org/0000-0002-3113-8534>
alicja.kacprzak@uni.lodz.pl

Entre *eau de savon* et *fée verte* : quelques remarques sur les mots et le discours de l'absinthe

RESUMÉ

Peu de boissons sont aussi présentes dans la culture française que l'absinthe, ce spiritueux à base de *Artemisia absinthium*, autrement nommée *herbe de la Saint-Jean*. Traitée par les uns comme *fée verte*, accusée par les autres « qu'elle rend fou et criminel, fait de l'homme une bête et menace l'avenir de notre temps » (formulations des ligues de vertu du début du XX^e s.), l'absinthe a fourni un motif largement exploité dans la littérature, dans la peinture, dans la chanson etc. L'usage de l'absinthe s'est largement popularisé à la fin du XIX^e et au début de XX^e siècle. Par conséquent, la boisson a obtenu en français plusieurs appellations informelles, oscillant entre les formulations mélioratives comme *nymphe verte* et péjoratives comme *poison vert*. Dans notre article, il sera question de présenter le lexique de l'absinthe, standard et non standard, ainsi que la façon dont différents auteurs français ont parlé de cette boisson dans leurs ouvrages.

MOTS-CLÉS – lexicologie, variation lexical, argot, absinthe

Between *poison vert* and *fée verte* : Some Remarks on the Words and the Speech of Absinthe

SUMMARY

Few drinks are as present in French culture as absinthe. This spirit, treated by some as a *fée verte* ('green fairy'), accused by others of "making it mad and criminal", has provided a motif widely exploited in literature, painting, song, and so on. The effects of this specific alcohol, its ritual, its sociality, the addiction it provoked were often addressed in the speech of the great French and world literature. The use of absinthe was widely popularized in the late nineteenth and early twentieth century in all social circles. Consequently, the drink obtained in French several informal appellations, oscillating between the meliorative formulations like *fée verte* ('green fairy') and pejoratives, like *poison vert* ('green poison'). In our article, we discuss the lexicon of absinthe, standard and non-standard, as well as the way different French authors have spoken about absinthe in their works.

KEYWORDS – lexicology, lexical variation, slang, absinth

Introduction

Peu de boissons sont aussi présentes dans la culture française que l'absinthe, ce spiritueux à base d'*Artemisia absinthium*, autrement nommée *herbe de la Saint-Jean*. Considérée par les uns comme *fée verte*, accusée par les autres, « parce qu'elle rend fou et criminel, fait de l'homme une bête et menace l'avenir de notre temps » (formulations des ligues de vertu du début du XX^e siècle), l'absinthe a fourni un motif largement exploité dans la littérature (Frères Goncourt, Zola, Hemingway, Remarque), dans la peinture (Degas, Monet), dans la chanson (Barbara) etc.

En effet, les effets de cet alcool spécifique, son rituel, sa socialité, l'addiction qu'il provoquait ont souvent été abordés dans le discours de la grande littérature française et mondiale ; en même temps, l'absinthe, dont l'usage s'est largement popularisé à la fin du XIX^e et au début de XX^e siècle, a obtenu en français plusieurs appellations informelles, oscillant entre les formulations mélioratives comme *nymphette verte* et péjoratives comme *poison vert*.

Dans notre article, après avoir rappelé l'évolution du mot *absinthe*, nous soumettrons à l'étude le lexique relatif à la boisson portant ce nom, tel qu'il est noté dans le *TLFi* ainsi que dans le *Dictionnaire du français non conventionnel* de Cellard & Rey (1991) et dans le *Dictionnaire de l'Argot & du français populaire* de Colin & Mével (2006).

La vérification de sa présence dans la base Frantext permettra en second lieu de découvrir différentes façons dont les auteurs français avaient parlé de l'absinthe dans leurs ouvrages. L'étude des collocations du mot *absinthe* avec d'autres termes montrera quels étaient les thèmes clés autour desquels le discours de l'absinthe était construit.

1. Un bref rappel d'une longue histoire de l'absinthe et de son appellation

Rappelons en premier lieu l'origine du mot *absinthe* : comme l'indique le *TLF*, il s'agit d'un terme emprunté au latin, *absinthium* 'plante aromatique amère', étant à son tour un calque du grec, ἀψίνθιον. L'appellation botanique de la plante en question, *Artemisia absinthium*, faisait honneur à une déesse grecque, Artémis. En effet, l'histoire de l'absinthe est très longue. Déjà en Égypte ancienne, le *Papyrus Ebers* (vers -1600 /-1500) mentionne l'usage médical d'extraits d'absinthe, puis, en médecine grecque, Hippocrate (460-377 av. J.-C.) parle de l'action de l'alcool d'absinthe sur la santé et de son effet aphrodisiaque. Enfin à Rome, Lucrèce (I^{er} siècle av. J.-C.) mentionne les vertus thérapeutiques de l'absinthe dans l'ouvrage *De la nature des Choses*.

En France, ces utilisations de l'absinthe étaient aussi connues depuis des siècles, comme en témoignent différents textes anciens. Ainsi, au XVI^e siècle,

Claude Cotereau, le traducteur des *Douze livres des choses rustiques* de Lucius Junius Moderatus Columella, écrit¹ :

- (1) « [...] tu feras bouillir une livre d'absinthe en trois pintes de vin jusques à la quarte partie [...] ».

Claude COTEREAU, *Les Douze livres... des choses Rustiques*, 1551, p. 640.

Dans la phrase citée il est question d'« une livre d'absinthe » bouillie dans du vin, le mot *absinthe* se rapporte donc à la plante même, cueillie et utilisée pour en faire une sorte de boisson médicamenteuse. Son goût amer constituait une de ses caractéristiques saillantes, si bien qu'assez rapidement le mot a pris aussi un sens figuré de « sentiment d'amertume », ce que l'on constate dès le XVI^e siècle, notamment dans le poème *Complainte sur une absence* de Jean Bertaout :

- (2) Or voy-je maintenant qu'Amour a bien semé
Des espines d'ennuy dans son doux labyrinthe :
Et qu'au desir d'un cœur de sa flamme allumé
La longueur d'une absence est bien pleine d'**absinthe**.

Jean BERTAOUT, *Recueil de quelques vers amoureux*, 1606, p. 39

Le même usage métonymique fait de ce mot est employé par Madame de Sévigné qui écrit dans une de ses lettres :

- « La vie est cruellement mêlée d'**absinthe** ».

Mme DE SÉVIGNÉ, *Correspondance : t. 1 : 1646-1675*, 1675, p. 442

À la fin du XVIII^e et au début de XIX^e siècle, les médecins conseillent l'utilisation du *vin d'absinthe*. Ce terme devient d'usage standard, ce qui est noté par les manuels de médecine :

- (3) « Un bon remède dans ce cas est l'usage du vin d'**absinthe** [...], dont la personne prendra trois ou quatre onces avant dîner et avant souper ».

Étienne-Louis GEOFFROY, *Manuel de médecine pratique*, 1800, p. 241

C'est aussi à cette époque du capitalisme naissant que la première distillerie d'absinthe est fondée en Suisse ; bientôt, en 1805, ce sera le tour de celle de Pontarlier, Pernod Fils, qui deviendra par la suite la première marque de spiritueux français. Le développement rapide de l'industrie de l'absinthe est en effet lié à sa renommée de médicament efficace, acquise au cours de la colonisation de l'Algérie par les troupes françaises en 1830, au cours de laquelle les officiers recommandaient aux soldats son usage pour combattre le paludisme et la dysenterie. Cette utilisation « bénéfique » s'étant ensuite généralisée en France,

¹ Tous les exemples littéraires cités dans l'article proviennent de la base Frantext, consultée en mai 2018.

quarante ans plus tard l'absinthe représentait déjà 90% des apéritifs consommés en France, même si le prix de la boisson était assez élevé. Dans les années 1880, la production d'absinthe a encore augmenté, entraînant une diminution des prix et une popularité grandissante dans toute la population. Au XIX^e siècle, les Français boivent de l'absinthe et en parlent : le mot *absinthe* est ainsi employé surtout au sens de « boisson alcoolisée », y compris dans la littérature, comme en témoignent les citations des auteurs de l'époque, de Vigny à Hugo :

- (4) « [...] il nous parla ainsi, autour de trois verres d'**absinthe** verte qu'il eut soin de nous offrir préalablement et cérémonieusement ».

Alfred de VIGNY, *Servitude et grandeur militaires*, 1835, p. 86

- (5) L'approvisionnement de l'alcool fut complété par le cognac, le rhum, le tafia, le kirschenwasser, l'**absinthe**, le curaçao, le gin et l'eau d'or de Hambourg.

Louis REYBAUD, *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*, 1842, p. 330

Si, dans la première moitié du XIX^e siècle, de Vigny (4) mentionne l'absinthe dans un contexte presque mélioratif (l'alcool est servi « cérémonieusement »), le fragment (5) le montre comme un alcool parmi d'autres. Or, dans les années 1860, on commence à parler en France de son usage hors normes (6), ce qui devient peu à peu une caractéristique des cafés parisiens :

- (6) Messieurs les humains, je vous dis bernique ! C'est à Bruxelles que l'on consomme le plus de bière, à Stockholm le plus d'eau-de-vie, à Madrid le plus de chocolat, à Amsterdam le plus de genièvre, à Londres le plus de vin, à Constantinople le plus de café, à Paris le plus d'**absinthe**.

Victor HUGO, *Les Misérables*, 1862 [1881], p. 529

Bientôt sont identifiés aussi les effets néfastes de l'absinthe (7) dont l'abus peut être mortel :

- (7) Tu veux donc te tuer ? – dit Malivoire à Barnier qui se versait un sixième verre d'**absinthe**. – Me tuer ? me tuer !... – et Barnier leva dédaigneusement les épaules : ce fut tout ce qu'il répondit.

Edmond de GONCOURT, Jules de GONCOURT, *Sœur Philomène*, 1861, p. 273

Dans cette situation, dès 1875, les ligues antialcooliques, avec des autorités telles que les grands savants Louis Pasteur et Claude Bernard, les médecins hygiénistes, les syndicats, l'Église catholique et aussi la presse se mobilisent contre « l'absinthe qui rend fou ». Il faudra cependant attendre quarante ans pour que les résultats de cette mobilisation prennent vie et, en 1915, l'absinthe sera interdite en France par une disposition préfectorale². L'interdiction de l'absinthe arrive donc après des

² Cette situation durera en France jusqu'en 2011.

décennies de son usage fréquent pour un bon nombre de Français, parfois presque rituel dans certains milieux. Il n'est pas étonnant que cette boisson ait acquis une valeur d'artefact culturel et qu'elle soit en même temps devenue un motif largement exploité par les artistes, que ce soit en littérature (Frères Goncourt, Hugo, Zola) ou en peinture (Degas, Van Gogh), etc.

2. Le lexique de l'absinthe

Cette omniprésence de la boisson verte ne saurait rester sans conséquences sur la langue française, qu'il s'agisse de la phraséologie ou du lexique relatifs à l'absinthe, vus selon le point de vue de la variation de la langue, au sens donné à cette notion par Gadet³. Ainsi parmi les expressions figées, citons en premier lieu celle qui concerne le moment habituel de prendre de l'absinthe dans la journée, appelé *l'heure de l'absinthe*, avec ses synonymes, *l'heure de l'abs* et *l'heure verte*. Une autre expression, *faire son absinthe*, désignait la façon de préparer sa consommation, en versant de l'eau sur l'absinthe. *L'Almanach du Hanneton* de 1867 énumère à ce propos quelques noms de variantes obtenues selon la façon de préparer son verre :

- (8) « Il y a plusieurs manières de *faire son absinthe* [...] : la *hussarde* [...], la *purée* [...], l'*amazone* [...], la *vichy* [...], la *bourgeoise* (appelée aussi *panachée*)... ».

Il convient de noter aussi des locutions figurées contenant ce mot, appartenant à l'argot du XIX^e siècle, notamment *avalé son absinthe*, expliqué par le *TLF* comme 'faire bon visage contre mauvaise fortune' ou encore *renverser son absinthe*, c'est-à-dire 'mourir'.

Quant aux dérivés du mot étudié, le *TLFi* en énumère plusieurs, dont trois termes chimiques relatifs à l'absinthe : *absinthol*, *absinthate*, *absenthine*. Toutes les autres unités appartiennent au champ notionnel de l'addiction à l'absinthe, ce qui indique clairement le statut de cet alcool. Ainsi l'*absinthage* c'est l'habitude de boire de l'absinthe, alors que *s'absinther* est le verbe qui désigne l'action de s'adonner à l'absinthe ; les deux mènent à l'*absinthisme*, à savoir l'affection chronique résultant de l'abus de l'absinthe. Un *absintheur* ou un *absinthier*, c'est-à-dire buveur d'absinthe, est une personne *absinthique*, autrement dit, atteinte par l'absinthisme.

3. Les appellations tropiques du mot absinthe

Du fait de la grande popularité de l'absinthe dans différents milieux sociaux, d'une part bourgeois et artistiques, d'autre part, populaires, ses appellations non standard se sont multipliées en français d'une manière significative. Selon le cas, il

³ F. Gadet, *La Variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2006.

est question des noms poétiques ou triviaux, mais qui ont en commun des origines tropiques. En effet, les tropes, ces procédés de substitution, sont très largement exploités afin de dénommer de façon indirecte cette boisson aux effets particuliers. Comme le souligne Robrieux, « le trope apporte [...] nécessairement une plus-value sémantique à l'énoncé »⁴, d'où la popularité de cet instrument lexicogénique aussi dans le domaine de l'alcool en question. Selon Bonhomme, « par delà leurs procédures interprétatives, les figures [tropiques] possèdent une fonctionnalité non négligeable, en ce qu'elles rendent les productions langagières plus efficaces »⁵, et influent par cela sur le déroulement de la communication entre ses acteurs.

L'iconographie de l'absinthe la représente le plus souvent comme une silhouette de femme éthérée de couleur verdâtre. Cette image (connue par le tableau « Le buveur d'absinthe visité par la fée verte » de Viktor OLIVA, peint en 1901) qui donne une apparence humaine à un objet rend compte en même temps des appellations figurées de la boisson : *fée verte*, *fée aux yeux verts*, *nymphette verte*, *vierge verte*, *dame verte*. Ces personnifications métaphoriques font sans doute allusion au caractère enivrant, voire envoûtant de l'absinthe, mais l'emphase de cette appellation est aussi exploitée dans des contextes ironiques, comme le fait Gérard Genette :

- (9) « [...] l'abus de la *fée verte* le conduisit un peu plus tard à militer dans une association de tempérance nommée, sans doute par succession chromatique, *La Croix bleue* ».

Gérard GENETTE, *Bardadrac*, 2006, p. 81

L'humour de ce fragment est basé aussi sur le jeu de mots désignant les couleurs, *verte* et *bleue* étant les teintes le plus souvent associées avec la boisson en question.

En revenant encore à la figure rhétorique de la personnification, « figure qui donne une apparence humaine à une chose inanimée »⁶, énumérons deux autres unités de ce type, relevant de la langue populaire, *mominette* et *demoiselle*. Dans ce cas, il s'agit de la façon de servir l'absinthe dans de petits verres, ce qui évoque l'image de jeunes filles, de femmes pas mûres par leur taille.

- (10) « Sur les comptoirs s'alignaient des verres à bordeaux où l'on versait la *mominette* ».

Francis CARCO, *Équipe*, 1919, p.18

Quant au terme *suisse*, il résulte de la personnification par une sorte d'antonomase, où le nom d'un gentilé est attribué à la boisson, pour insister sur ses origines suisses.

⁴ J.-J. Robrieux, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan, 2000, p. 46.

⁵ M. Bonhomme, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Honoré Champion, 2005, p. 126.

⁶ J.-J. Robrieux, *op. cit.*, p.103.

À côté de la personnification, la métonymie est une figure particulièrement productive dans la formation de noms tropiques de l'absinthe. Parmi ces dénominations résultant de la « connexion de l'effet sur la source », selon la formule de Bonhomme⁷, la classe de celles qui proviennent d'une couleur est nombreuse. En premier lieu, il convient de citer les termes provenant directement des noms de couleurs, surtout *la verte* et *la bleue*, comme dans les fragments ci-dessous :

- (11) « – Oh ! C'est rien, un peu d'boisson, [...] il a bu deux **vertes**, pour se donner de l'agitation. **La verte**, voyez-vous, ça lui r'fait des jambes, mais ça lui coupe les idées et les paroles ».

Guy de MAUPASSANT, *Contes et nouvelles*, 1889, p. 1162

- (12) « [...] il s'inquiéta de la loi de l'**absinthe**.
– alors ? ... pus d'**bleue** ?
– chut ! ... aboule par ici !
L'autre l'emmena dans l'arrière-boutique ».

René BENJAMIN, *Gaspard*, 1915, p. 124

Quelques autres appellations de cette classe qui renvoient aussi à la couleur, le font indirectement, par le biais de termes ornithologiques indiquant des oiseaux de couleur verte, comme c'est le cas des termes argotiques *perroquet*, *perruche* et *amazone*.

- (13) « Il ne voulait qu'un '**perroquet**'. C'est-à-dire une bonne abs...inthe. Pauvre bougre de Pelloquet ! »

Raoul PONCHON, *La Muse au cabaret*, 1920, p. 203

Le terme *perroquet* a d'ailleurs servi aussi à la formation de la locution *étrangler (étouffer, plumer) un perroquet* désignant le fait de boire de l'absinthe.

Plusieurs appellations argotiques de l'absinthe résultent de la métaphore, comme c'est le cas de la série contenant le mot « lait » : *lait de chèvre*, *lait de panthère* et *lait de tigre* :

- (14) « Il s'assit près du comptoir et réclama un **lait de tigre** ».

Jean-Louis BORY, *Mon village à l'heure allemande*, 1945, p. 297

Le mécanisme de la métaphorisation, selon le terme employé entre autres par Kacprzak⁸, résulte ici de l'analogie de consistance entre le lait et l'absinthe mélangé avec de l'eau. L'image presque identique d'un liquide ayant une

⁷ M. Bonhomme, *op. cit.*, p. 122.

⁸ A. Kacprzak, « La métaphore dans la terminologie médicale », *Studia Romanica Posnaniensia*, 1997, vol. 22, p. 151-158.

consistance laiteuse constitue aussi la base des appellations *eau de savon* et *eau de moule*. Par contre *bavaroise aux choux*, *purée de pois*, *purée verte* ou bien *purée* tout court insistent sur la couleur verdâtre du mélange d'absinthe et d'eau.

- (15) « Tout au plus, en voyant **la purée** commencée, eut-il un haussement d'épaules ».

Georges COURTELINE, *Train de 8h47*, 1888, p. 44

Le dernier groupe d'appellations tropiques contient le nom de la ville de Charenton, qui, dans la mémoire collective des Français, connote un asile psychiatrique, qui y a existé depuis longtemps. Ainsi les termes évoquant le voyage pour Charenton comme *billet direct pour Charenton*, *train direct pour Charenton*, *omnibus pour Charenton*, *correspondance pour Charenton* font allusion au stéréotype de « l'absinthe qui rend fou ».

4. Le discours de l'absinthe

Dans la littérature française, l'absinthe en tant que boisson est souvent mentionnée à partir du XIX^e siècle, ce qui n'étonne pas, vu sa popularité à l'époque. La base de données Frantext contient 720 fragments littéraires dans lesquels apparaît le mot *absinthe*. L'analyse de ceux qui se rapportent à la boisson permet de découvrir que le discours de l'absinthe se concentre autour de quelques thèmes récurrents.

Le premier d'entre eux comporte des contextes liés à l'odeur de l'absinthe. Le mot *absinthe* forme dans ce cas des collocations relevant de la perception olfactive, avec des termes comme *sentir*, *parfum*, *odeur*, *arôme*.

- (16) « Des garçons en tablier versaient du sable sur des dalles, entre des arbustes verts. **On sentait l'absinthe**, le cigare et les huîtres »

Gustave FLAUBERT, *Madame Bovary*, 1857, p. 113

- (17) Il versait au fond du verre **l'absinthe** d'où montait aussitôt **l'arôme** des herbes enivrantes.

Edmond de GONCOURT, Jules de GONCOURT, *Sœur Philomène* (1861), p. 266

- (18) « De toutes les tables du café monte en l'air une odeur alcoolique, **un parfum d'absinthe**, avec le bruit et le rire des gens qui discutent les nouvelles du matin ou les plaisirs du soir ».

Edmond de GONCOURT, Jules de GONCOURT, *Charles Demailly*, 1860, p. 192

- (19) « [...] et, tout aussi calme que s'il se fût rendu chez Mignon boire l'apéritif, il flairait, en passant devant les boutiques des marchands de vin, **l'odeur forte et mielleuse de l'absinthe** ».

Francis CARCO, *L'Équipe : roman des fortifs*, 1925, p. 160

L'évocation de l'odeur de l'absinthe témoigne de la valeur particulière que cette sensation avait dans la construction de l'image de la boisson. En même temps, elle sert à dépeindre l'ambiance des cafés de l'époque, dont ce parfum constituait l'un des traits typiques et perceptibles.

Un autre thème lié à l'absinthe résulte de la manière dont elle est perçue par la vue, essentiellement à cause de sa couleur. Dans ce cas il s'agit des collocations du mot *absinthe* avec un nom de couleur, souvent obtenues par comparaison avec des entités du monde réel. Les deux formulations du fragment (20), *absinthe couleur d'opale* et *couleur de feuillage d'olivier* se rapportent à l'aspect du mélange d'absinthe et d'eau, opalisant et verdâtre à la fois, renvoyant respectivement à la couleur d'un minéral et d'un arbre.

- (20) « Et le cireur se fait alors une bonne **absinthe couleur d'opale** ; très épaisse ; **couleur de feuillage d'olivier**. Il trempe ses petits pains dans l'absinthe. C'est son repas du soir. Ça lui a fait un estomac de fer ».

Jean GIONO, *Noé*, 1948, p. 660

- (21) « Boisselut, par une pissée d'eau fraîche savamment réglée, troubla la transparence de son **absinthe couleur œil de chat**. Il but, s'essuya la bouche du revers de la main ».

Jean-Louis BORY, *Mon village à l'heure allemande*, 1945, p. 297

Il est à souligner que les comparaisons utilisées pour indiquer la couleur de l'absinthe ont un caractère mélioratif, grâce au recours à des comparants connotant la beauté, comme : opale, olivier, œil de chat. Ce type de comparaison non seulement alimente l'imagination du lecteur, mais aussi projette une manière positive de percevoir la boisson.

Le troisième thème du discours de l'absinthe concerne les finalités de son usage. Les collocations récurrentes dans ce cas-là, comme *pour oublier*, *afin d'échapper à*, *pour se donner du courage* relèvent de différentes manières de contourner les difficultés de la vie quotidienne, soit de les affronter.

- (22) « Parfois, elles se payaient de l'**absinthe**, les après-midi où elles avaient des chagrins, **pour oublier**, disaient-elles ».

Émile ZOLA, *Nana*, 1880, p. 1297

- (23) « Que ce soit en effet de vin, d'**absinthe**, d'opium ou de haschich, l'essentiel est de s'imbiber, de s'imprégner de ces poisons, **afin d'échapper plus sûrement au regret** de la jeunesse perdue, au remords du foyer détruit ».

Francis CARCO, *Nostalgie de Paris*, 1941, p. 142

- (24) « – Raconte, dis-moi tout de tes folies. Ensuite je te raconterai les miennes. Prenons une **absinthe, pour nous donner du courage** ! »

Anne-Marie GARAT, *Dans la main du diable*, 2006, p. 334

Ces exemples sont l'illustration d'un stéréotype selon lequel pour tout abus d'alcool, il y a bien une raison, voire même une justification. Il est intéressant de noter que ce thème apparaît dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, notamment chez Zola (22), c'est-à-dire au moment où la dépendance à l'absinthe commence à être bien présente en France.

D'une manière logique, dans le discours sur l'absinthe il existe aussi le thème qui se construit autour des effets néfastes de l'usage de cette boisson. Le mot *absinthe* forme dans ce cas les collocations avec des verbes comme *ronger*, *dévoré*, *tuer* :

- (25) « [...] cette créature dissoute par la débauche [...], l'**absinthe avait rongé sa chair et son esprit**, elle agissait et parlait dans une sorte de stupeur que traversaient des ricanements nerveux, des exaltations soudaines ».

Émile ZOLA, *Madeleine Féral*, 1868, p. 210

- (26) « L'**absinthe**, du reste, **le dévorait peu à peu**, depuis ses jours de misère, continuant son œuvre, des infâmes cafés de jadis au cercle luxueux d'aujourd'hui ».

Émile ZOLA, *L'Argent*, 1891, p. 186

- (27) « C'est superbe, parbleu ! de taper sur la table d'un restaurant de nuit et de crier : 'Garçon, une **absinthe** pure !', pour faire dire à des provinciaux autour de soi : '**Il se tue...** C'est pour une femme...' ».

Alphonse DAUDET, *Jack*, 1881, p. 419

Une description naturaliste de l'action destructrice de l'absinthe (26) et (27) est accentuée par la construction de la phrase où le nom d'alcool apparaît en fonction de sujet.

Citons à la fin de cette section un sonnet intitulé *Absinthe*, provenant de *La Muse au cabaret*, « recueil de rimes » comme l'indique son auteur, Raoul Penchon, publiant dans la presse de la Belle Époque des chroniques hebdomadaires en vers.

- (28) Absinthe, je t'adore, certes !
 Il me semble, quand je te bois,
humer l'âme des jeunes bois,
 pendant la belle saison verte !
 Ton frais **parfum** me déconcerte.
 Et dans **ton opale** je vois
 des cieux habités autrefois,
 comme par une porte ouverte.
 Qu'importe, ô recours des maudits !
 Que tu sois un vain paradis,
 si tu contentes mon envie ;
 et si, devant que j'entre au port,
 tu me fais **supporter la vie**,
 en m'habituant à **la mort**.

Raoul PONCHON, *La Muse au cabaret*, 1920, p. 196

Ce petit poème satirique rassemble toutes les représentations discursives de l'absinthe, celles découlant de sa perception par le prisme des sens (couleur, parfum), ainsi que celles liées à son pouvoir « salvateur » et destructeur.

Conclusion

Notre étude du lexique de l'absinthe (comme boisson) a démontré sa présence particulière dans des textes de la seconde moitié du XIX^e et du début du XX^e siècle, contenus dans Frantext. C'est un vocabulaire très riche du point de vue diasystémique ; en effet, il comporte, à côté des mots standard, aussi des termes familiers, populaires, argotiques et techniques, ce qui est lié à la vogue de la boisson à cette époque-là, ceci dans différents milieux sociaux. Il s'avère aussi que la diminution de sa fréquence dans des textes postérieurs à 1915 est causée par l'interdiction de la boisson qui est ainsi moins présente dans l'espace public. Ce fait constitue une parfaite illustration du lien de la réalité extralinguistique à la langue et son lexique. Ce dernier constitue un exemple excellent illustrant le concept du « lexique culturel » de Galisson⁹.

Bibliographie

- Bonhomme, Marc, *Pragmatique des figures du discours*, Paris, Champion, 2005
 Cellard, Jacques / Rey, Alain, *Dictionnaire du français non conventionnel*, Paris, Hachette, 1991
 Colin, Jean-Paul / Mével, Jean-Pierre / Leclère, Christian, *Grand Dictionnaire de l'Argot & du français populaire*, Paris, Larousse, 2006
 Gadet, Françoise, *La Variation sociale en français*, Paris, Ophrys, 2006
 Galisson, Robert, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, CLE International, 1991
 Kacprzak, Alicja, « La métaphore dans la terminologie médicale », *Studia Romanica Posnaniensia*, 1997, vol. 22, p. 151-158
 Robrieux, Jean-Jacques, *Rhétorique et argumentation*, Paris, Nathan, 2000

Alicja Kacprzak – professeure de linguistique, elle dirige la section de linguistique à l'Institut d'Études Romanes de l'Université de Łódź. Sa recherche actuelle se concentre sur les variantes non standard du lexique et sur la néologie du français. Elle a publié : *Terminologie médicale française et polonaise. Forme et sens* (Wydawnictwo Uniwersytetu Łódzkiego, 2000) ; *Standard et périphéries de la langue* (avec J.-P. Goudaillier, LEKSEM, 2009) ; *Pluralité des cultures : chances ou menaces ? Analyses linguistiques et didactiques* (avec A. Konowska et M. Gajos, LEKSEM, 2012) ; *Emprunts néologiques et équivalents autochtones en français, en polonais et en tchèque* (avec J.-F. Sablayrolles et Z. Hildenbrand, Éditions Lambert-Lucas, 2016) ; *L'Emprunt en question(s). Conceptions, réceptions, traitements lexicographiques* (avec R. Mudrochová et J.-F. Sablayrolles, Éditions Lambert-Lucas, 2019). Une série d'articles récents porte sur la néologie de l'adjectif néologique en français contemporain, et sera suivie de l'ouvrage *La Néologie de l'adjectif en français actuel*, à paraître.

⁹ R. Galisson, *De la langue à la culture par les mots*, Paris, CLE International, 1991.